

NATO Innovation Fund SCSp SICAV-SIF - Sub-Fund 1

Registered office: 2 rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg

Grand Duchy of Luxembourg

R.C.S. Luxembourg: B279203

(Sub-Fund)

Article 8 SFDR website sustainability-related disclosures**I. Summary**

The Sub-Fund is the first compartment of NATO Innovation Fund SCSp SICAV-SIF (**Fund**), which was established on 28 July 2023 under Luxembourg law in the form of a special limited partnership (*société en commandite spéciale*) qualifying as an investment company with variable capital – specialised investment fund (*société d'investissement à capital variable – fonds d'investissement spécialisé*). The Fund is authorised and supervised by the Luxembourg supervisory authority, the *Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)*. NATO Innovation Fund GP S.à r.l., a limited liability company incorporated under Luxembourg law, is acting as the managing general partner (*associé commandité-gérant*) of the Fund (**General Partner**). NIF Investment Manager B.V. has been appointed as the investment manager of the Fund (**Investment Manager**).

The Sub-Fund invests, directly via portfolio companies and indirectly via other venture capital funds, in start-ups developing Emerging and Disruptive Technologies (**EDTs**) primarily geared for commercial markets that also have potential defence and security applications and which fit under one or more of NATO's defined EDTs.

The Fund and the General Partner are exempt from the scope of the Luxembourg law of 12 July 2013 on alternative investment fund managers, as amended, pursuant to article 2(2)c) thereof. As a result, the General Partner is not a "financial market participant" for the purposes of Article 2 of Regulation (EU) 2019/2088 of the European Parliament of the Council of 27 November 2019 on sustainability-related disclosure requirements in the financial services sector, as amended (**SFDR**). The General Partner has voluntarily opted to make disclosures pursuant to Article 8 of SFDR in respect of the Sub-Fund.

The environmental and social characteristics promoted by the Sub-Fund are (i) climate security (ii) responsible use of business conduct and (iii) transparent and clean supply chains (collectively, the **Promoted Characteristics**).

The Sub-Fund's attainment of the promoted environmental and social characteristics is monitored and measured at the level of each investee entity (subject to the available data) based on a combination Sustainability Factors (as further described below in Section VII "*Methodologies*") comprised of climate and other environmental indicators, indicators for social and employee, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters, defence industry indicators, supply chain transparency indicators, artificial intelligence indicators, access to finance indicator and space industry indicators.

In order to attain the Promoted Characteristics, the Investment Manager has implemented a responsible investment policy with respect to the Sub-Fund, providing a comprehensive framework for integrating sustainability appropriate risk management of ESG-related risks into its investment decision-making process with respect of the Sub-Fund. These risks are considered during the investment process. Noting that some of

the early-stage investee entities in which the Sub-Fund invests may not have all relevant data, nor always adequate data, the Sub-Fund engages with the investee entities to improve and strengthen the relevant data collection process and to implement audits to measure their respective compliance with the Promoted Characteristics.

The Sub-Fund does not commit to making "sustainable investments" within the meaning of Article 2(17) of SFDR and none of its investments are aligned with Regulation (EU) 2020/852 of the European Parliament and of the Council of 18 June 2020 on the establishment of a framework to facilitate sustainable investment (**EU Taxonomy**).

The Investment Manager commits to consider the principle adverse impacts of investment decisions on sustainability factors. These risks are considered during the investment process. Noting that some of the early-stage investee entities in which the Sub-Fund invests may not have all relevant data, nor always adequate data, the Investment Manager endeavours to report on all mandatory principal adverse sustainability indicators.

These disclosures are to be read collectively with any other sustainable disclosures relating to the Fund, in particular with the pre-contractual disclosures issued in compliance with Article 8 SFDR, detailing how sustainability risks are considered and their expected impact on returns, as well as the practices implemented to implement the Promoted Characteristics, and the statement on Principal Adverse Impacts of investment decisions on sustainability factors, specifying the indicators used to assess any impact of investment decisions that results in a negative effect on sustainability factors.

No reference benchmark has been designated for the purpose of attaining the Promoted Characteristics.

II. No sustainable investment objective

This financial product promotes environmental and social characteristics, but does not have as its objective sustainable investment.

III. Environmental or social characteristics of the financial product

The environmental and social characteristics promoted by the Sub-Fund are **(i)** climate security **(ii)** responsible use of business conduct and **(iii)** transparent and clean supply chains (collectively, the **Promoted Characteristics**).

IV. Investment strategy

(a) the investment strategy used to meet the environmental or social characteristics promoted by the financial product

The Sub-Fund invests, directly and indirectly, in start-ups developing Emerging and Disruptive Technologies (EDTs) primarily geared for commercial markets that also have potential defence and security applications and which fit under one or more of NATO's defined EDTs. The Sub-Fund prioritises investments in start-ups accelerated by the NATO Defence Innovation Accelerator for the North Atlantic. The Sub-Fund ensures a balanced geographic diversity of its investments across the nations and regions of its Participating Allies.

On a best efforts basis, the Sub-Fund seeks to invest into portfolio companies and funds where the Investment Manager determines in good faith and according to the Sustainability Factors, that such portfolio companies and funds' executives and leadership promote some or all of the Promoted Characteristics and and/or have expressed the intent and willingness to dedicate resources to creating, promoting, and improving such Promoted Characteristics as they apply to the relevant business.

In connection with the Promoted Characteristics, the Sub-Fund applies on a best-efforts basis binding exclusion criteria. In particular, the Sub-Fund does not make investments in activities related to:

- a) the production, trade or other activity which is illegal under the laws or regulations of the local jurisdiction or the jurisdiction in which the activities of such investment are taking place;
- b) the production or promotion of alcohol, tobacco, gambling, pornography, prostitution, or human trafficking;
- c) violations of human rights, human trafficking, modern slavery, anti-corruption or labour laws;
- d) fracking, tar sands, mining thermal coal, oil sands and arctic drilling.

The Sub-Fund invests in companies guided by NATO's Principles of Responsible Use and does not invest in companies, directly or indirectly, that are involved in the primary activity of the production of or trade of weapons that are prohibited by international law, including cluster bombs (cluster munition), anti-personnel mines, biological weapons, chemical weapons, and nuclear weapons. The Sub-Fund operates in accordance with the Conventional Armed Forces in Europe (CFE) Treaty, the Convention on Cluster Munitions, the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (NPT), the Chemical Weapons Convention, and the Biological Weapons Convention.

In case of doubt as to whether an investment complies with the Responsible Use framework, the Head of Sustainability shall consult with the Investment Committee, the General Counsel and the Head of Compliance. If it is concluded by the Head of Sustainability in consultation with the General Counsel and the Head of Compliance that any breach of the limited partnership agreement of the Fund or the Responsible Use framework cannot be prevented, the Head of Sustainability shall promptly notify each of the Audit & ESG Committee and the Risk Committee who shall consult with the Investment Committee on the appropriate course of action to ensure that the Investment Manager acts in the best interest of the Fund.

Subject to its investment policy, the Sub-Fund may invest in activities related to nuclear energy, including, but not limited to, nuclear fusion. Given the sensitive nature of investments in the nuclear energy sector, the Investment Manager commits to applying an enhanced scrutiny and more stringent due diligence process to any relevant potential investees.

As part of the guardrails established to realise investments in nuclear energy, the Investment Manager will assess several critical factors, including:

- a) **Assessment of the Viability and Risks Associated with Construction of Any Nuclear Facilities:** prior to any investment, the project's feasibility, including technical, financial, and environmental aspects, will be reviewed. This assessment will also cover the risks associated with constructing nuclear facilities, focusing on safety measures, regulatory compliance, and potential impacts on the surrounding environment and communities.

- b) Ongoing Monitoring of Physical Risks: the Investment Manager will, on an ongoing basis, monitor physical risks, including incidents associated with nuclear power across the relevant region. This assessment will be performed with the view of identifying and mitigating any potential hazards that could arise from operational activities, safeguarding the safety and security of nuclear facilities and minimizing their impact on the environment and public health.
- c) Ensuring Low Vulnerability to Physical Risks in Location and Technology Use: geographical and climatic factors that could affect the safety and operational integrity of nuclear facilities will also be considered as to the sites for nuclear plants and the technologies to be employed.
- d) Assessment of the Proposed Disposal of Radioactive Waste: acknowledging that radioactive waste poses significant challenges due to its long lifespan and the complexities of safe storage, the Investment Manager will assess the investee's waste disposal policies and their alignment with applicable standards of safety and environmental protection.
- e) Assessment of the Source of Nuclear Materials: the procurement of nuclear materials, such as uranium, will be reviewed to understand the associated risks fully. This includes considering the environmental and social impacts of mining activities, ensuring that the extraction and use of nuclear materials do not adversely affect local ecosystems or communities.

The Investment Manager may further adopt, as necessary, additional policies to improve the selection of any prospective investee, considering the balance between their financial merits and their overall contribution to the Promoted Characteristics. Any other measures may also be implemented to mitigate any risks associated with investments in the nuclear energy sector that could potentially contravene the Promoted Characteristics.

Furthermore, the Sub-Fund aligns with the guiding principles of the High Contracting Parties to the Convention on Prohibitions or Restrictions on the Use of Certain Conventional Weapons, Which May be Deemed to be Excessively Injurious or to Have Indiscriminate Effects (CCW). These guiding principles affirm that international humanitarian law continues to apply fully to all weapons systems, including the potential development and use of Lethal Autonomous Weapon Systems (LAWS), and that the CCW offers an appropriate framework for dealing with the issue of emerging technologies in the area of LAWS.

The Sub-Fund further acts in accordance with the following international standards:

- a) The UN Global Compact Principles;
- b) The OECD Guidelines for Multinational Enterprises;
- c) The UN Guiding Principles on Business and Human Rights.

(b) the policy to assess good governance practices of the investee companies, including with respect to sound management structures, employee relations, remuneration of staff and tax compliance.

The Sub-Fund invests in entities that follow minimum good governance standards and maintain the standards throughout the investment holding period. In addition to performing an initial assessment of companies' governance practices, the Investment Manager aims to monitor adherence to those practices throughout the investment holding period.

The Sub-Fund seeks to work with the investees to continuously improve governance across its portfolio, including identifying opportunities to improve governance promptly from the completion of the investment. Throughout the investment holding period, good governance practices are assessed in terms of commitment to ethical, sustainable, and responsible business operations. Good governance encompasses a broad range of practices, including transparent decision-making processes, effective board oversight, adherence to legal and regulatory requirements, responsible financial management, and the protection of shareholder rights.

The consideration of good governance practices also extends to assessing how an investee entity engages with its stakeholders, including employees, customers, suppliers, and the wider community, both when the investment team selects the investment opportunity and on an ongoing basis when reviewing the existing investments. Investee entities that demonstrate a strong commitment to stakeholder engagement can often prove more resilient and capable of sustainable growth.

V. Proportion of investments

The Sub-Fund complies with the diversification requirements set out in CSSF Circular 07/309.

In addition, the Sub-Fund ensures its direct and indirect investments are geographically diverse across the nations and regions of its Participating Allies. As set out in the Memorandum, the Sub-Fund's indirect investments are made in funds that: (a) allocate at least 70% of their investments, by value of investments, in countries that are Participating Allies; and (b) do not target investments in, or have fund co-investors from, any adversaries or competitors. In addition, the Investment Manager seeks to ensure that the Sub-Fund's exposure through indirect investments to countries that are not Allies are: (i) limited to nations that are NATO Partners; and (ii) not, in aggregate, exceed 15% of Commitments allocated by the Sub-Fund to Indirect Investments (provided, that such percentage diversification requirements apply from the time when the Sub-Fund is fully committed to the Sub-Fund's Investments and are calculated by reference to the acquisition cost of such investments).

VI. Monitoring of environmental or social characteristics

Sustainability considerations and related risks are incorporated into the Investment Manager's decision-making process with respect to the operation of the Sub-Fund. The Investment Manager has implemented a clear policy to attain the Promoted Characteristics into its investment decision-making process as follows:

Sourcing

During the due diligence, in line with the Sub-Fund's investment strategy, the Head of Sustainability of the Investment Manager, alongside with the investment team, conduct thorough analysis to identify relevant Sustainability Factors for each investment. Sources of information can include sustainability reports, independent research, expert calls, and direct engagement with the entities being considered for investment.

Each investment decision is documented and includes a sustainability section in the investment memo. This documentation serves both as a record for internal accountability and as evidence of the integration of Sustainability Factors.

Monitoring

After an investment is made, ongoing monitoring is conducted by the investment team, in consultation with the Head of Sustainability of the Investment Manager, to track the performance of the investment in terms of both financial returns and Sustainability Factors. Regular reporting on these outcomes, including any changes in the sustainability profile of the investment, is documented. These reports are used to inform future investment decisions and to communicate about the impact of the Sub-Fund's investment strategy.

The Sub-Fund's investment policy and process is subject to regular review to assess their effectiveness in integrating Sustainability Factors and achieving the Sub-fund's strategy. This involves, as the case may be, adapting the strategy, refining the analysis and integration process, or updating the relevant documentation and reporting practices in response to evolving sustainability standards and investors' expectations.

The Sub-Fund monitors, on a best-effort basis, attainment of the Promoted Characteristics on an annual basis through regular questionnaires and discussions with the investee entities in the Sub-Fund's capacity as investor, and/or board member and/or board observer (as relevant).

Engagement

The Investment Manager, acting with respect to the Sub-Fund, regularly monitors, and reports on its performance and progress of the Sustainability Factors. The Sub-Fund engages with stakeholders transparently about its impact and efforts with respect to the Sustainability Factors. The Head of Sustainability performs a materiality assessment and due diligence on the investee entities' sustainability practices, climate-related risks, and overall business operations. The Head of Sustainability generally monitors and oversees the progress of the Sustainability Factors and reports to the senior management team.

VII. Methodologies

To measure the Sub-Fund's attainment of the Promoted Characteristics set out above, the Sub-Fund measures the following indicators (**Sustainability Factors**) at the level of each investee (subject to the available data):

1. In respect of climate security:
 - a) the levels of greenhouse gas emissions and relevant levels of intensity;
 - b) the carbon footprint;
 - c) the exposure to companies active in the fossil fuel sector;
 - d) the share of non-renewable energy consumption and production;
 - e) the energy consumption intensity per high impact climate sector;
 - f) the activities negatively affecting biodiversity-sensitive areas;
 - g) the levels of emissions to water (i.e. the levels of pollutants or contaminants released in bodies of water by the relevant investee entity);
 - h) the hazardous waste and radioactive waste ratio;
 - i) the investments in companies without carbon emission reduction initiatives;
 - j) the investments in companies without water management policies;

2. In respect of the responsible use of business conduct:
 - a) the violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises;
 - b) lack of processes and compliance mechanisms to monitor compliance with UN Global Compact principles and OECD Guidelines for Multinational Enterprises;
 - c) exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons);
 - d) unadjusted gender pay gap;
 - e) board gender diversity;
 - f) lack of grievance/complaints handling mechanism related to employee matters;
 - g) insufficient whistleblower protection;
3. In respect of the transparent and clean supply chains:
 - a) lack of supplier code of conduct (i.e. absence at the level of the investee entity of any supplier code of conduct against unsafe working conditions, precarious work, child labour and forced labour); and
 - b) lack of sustainability due diligence performed by the investee entity on respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

VIII. Data sources and processing

(a) the data sources used to attain each of the environmental or social characteristics promoted by the financial product;

The relevant data is provided directly by the investee entities. Noting that some of the early-stage investee entities in which the Sub-Fund invests may not have all relevant data, nor always adequate data, the Sub-Fund engages with the investee entities to improve the relevant data collection process.

(b) the measures taken to ensure data quality;

The Investment Manager, with respect to the Sub-Fund, established clear policies, standards, and procedures for data management, including roles and responsibilities for data quality across the organization.

(c) how data are processed;

Throughout the whole investment process, the Investment Manager assesses whether incoming data meets the Sustainability Factors and creates standard document to collect data in a harmonized and consistent way.

(d) the proportion of data that are estimated.

Some data may be difficult to estimate with respect to early-stage companies. The Investment Manager therefore endeavours to continuously monitors data quality metrics and reporting on data quality issues, trends, and improvements.

IX. Limitations to methodologies and data

(a) any limitations to the methodologies referred to in Article 24, point (g), and to the data sources referred to in Article 24, point (h);

The most important limitations to the methodologies applied are:

- a) data is not always available and it could be the case that data needs to be estimated. Data availability is an issue for the entire market.
- b) part of the Sustainability Factors is related to the presence or absence of specific policies. Having a policy in place does not necessarily mean that the policy is being applied as specified and/or that the issue that the policy aims to address is sufficiently mitigated by the policy. Likewise, the absence of a relevant policy does not mean that the investee entity does not comply with other equivalent standards.

(b) how such limitations do not affect how the environmental or social characteristics promoted by the financial product are met.

The limitations described in the previous section are well-known to the Investment Manager and the following mitigating actions have been installed:

- a) the Sub-Fund endeavours to gather all data needed. Lack of data availability is taken into account in the due diligence process and investee entities that cannot provide sufficient data are avoided where possible and necessary;
- b) the data of the investee entities are assessed properly and with sufficient diligence with the aim of mitigating potential biases;
- c) even though several Sustainability Factors reflect the presence of policies, the due diligence performed covers the organization as a whole and the implementation of policies, in order to identify and where possible avoid selecting investee entities that do not apply their policies or that have ineffective policies in place; and
- d) even though a number of Sustainability Factors reflect the number of evaluations and not the actual investments made, the Sub-Fund commits, on a best effort basis, to actually invest in the areas that it claims to promote.

X. Due diligence

The Sub-Fund regularly monitors, audits, and reports on its performance and progress towards the achievement of the Promoted Characteristics. The Sub-Fund engages with stakeholders transparently about its impact and efforts. The Head of Sustainability performs a materiality assessment and due diligence on the investee entities' sustainability practices, climate-related risks, and overall business operations to review compliance with the Sustainability Factors. The Head of Sustainability further assesses each investee entity's contribution to the achievement of the Sustainability Factors and the measures implemented in practice to do so. The Head of Sustainability generally monitors and oversees the implementation of the Sustainability Factors

and reports to the senior management team. Departments across the Investment Manager are responsible for incorporating sustainability practices into their operations and meeting the Sustainable Factors.

The Sub-Fund invests in accordance with international and sector specific standards and initiatives. Examples include the United Nations Global Compact, the OECD Guidelines for Multinational Enterprises, The UN Guiding Principles for Business and Human Rights (UN GP) and the Principles for Responsible Investment. Investee companies that are in violation of the UN Global Compact Principles and/or the OECD Guidelines for Multinational Enterprises will be avoided where possible.

XI. Engagement policies

The Sub-Fund invests in companies guided by NATO's Principles of Responsible Use and does not invest in companies, directly or indirectly, that are involved in the primary activity of the production of or trade of weapons that are prohibited by international law, including cluster bombs (cluster munition), anti-personnel mines, biological weapons, chemical weapons, and nuclear weapons. The Sub-Fund operates in accordance with the Conventional Armed Forces in Europe (CFE) Treaty, The Convention on Cluster Munitions, and the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (NPT), the Chemical Weapons Convention, the Biological Weapons Convention.

The Sub-Fund further acts in accordance with the following international standards:

- a) The UN Global Compact Principles;
- b) The OECD Guidelines for Multinational Enterprises;
- c) The UN Guiding Principles on Business and Human Rights.

XII. Designated reference benchmark

No reference benchmark has been designated for the purpose of attaining the environmental and social characteristics promoted by the Sub-Fund. Furthermore, the Sub-Fund does not invest by reference to an index and does not intend to do so.

Article 8 du SFDR sur les publications d'informations sur les sites Web en matière de durabilité

I. Résumé :

Le Compartiment est le premier sous-fonds de NATO Innovation Fund SCSp SICAV-SIF (le **Fonds**), de droit luxembourgeois, constitué le 28 juillet 2023 sous la forme d'une société en commandite spéciale qualifiée de société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé. Le Fonds est autorisé et supervisé par l'autorité de surveillance luxembourgeoise, la Commission de Surveillance du Secteur Financier (**CSSF**). NATO Innovation Fund GP S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, est associé commandité-gérant du Fonds (**Associé Commandité-Gérant**). NIF Investment Manager B.V. a été désigné comme gestionnaire d'investissement du Fonds (**Gestionnaire d'Investissement**).

Le Compartiment investit, directement via des sociétés en portefeuille et indirectement via d'autres fonds de capital-risque, dans des start-ups développant des Technologies Émergentes et de Rupture (**TER**) principalement destinées aux marchés commerciaux, qui ont également des applications potentielles en matière de défense et de sécurité et qui correspondent à une ou plusieurs des TER définies par l'OTAN.

Le Fonds et l'Associé Commandité-Gérant sont exclus du champ d'application de la loi luxembourgeoise du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, telle qu'amendée, aux termes de son article 2(2)c). Par conséquent, l'Associé Commandité-Gérant n'est pas un « acteur des marchés financiers » aux fins de l'article 2 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, tel que modifié (**SFDR**). L'Associé Commandité-Gérant a volontairement opté pour la publication d'informations conformément à l'article 8 SFDR en ce qui concerne le Compartiment .

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment sont (i) la sécurité climatique (ii) l'usage responsable de la conduite d'entreprise et (iii) des chaînes d'approvisionnement transparentes et durables (ensemble, les **Caractéristiques Promues**).

La réalisation par le Compartiment des caractéristiques environnementales et sociales promues est contrôlée et mesurée au niveau de chaque entité détenue (sous réserve des données disponibles) sur la base d'une combinaison de Facteurs de Durabilité (décrits plus en détail ci-dessous dans l'Article VII « *Méthodologies* ») comprenant des indicateurs climatiques et d'autres indicateurs environnementaux, des indicateurs sociaux et des indicateurs relatifs aux employés, au respect des droits de l'Homme, à la lutte contre la corruption, des indicateurs de l'industrie de la défense, des indicateurs de transparence de la chaîne d'approvisionnement, des indicateurs d'intelligence artificielle, des indicateurs d'accès au financement et des indicateurs de l'industrie spatiale.

Afin d'atteindre les Caractéristiques Promues, le Gestionnaire d'Investissement a mis en œuvre une politique d'investissement responsable à l'égard du Compartiment, fournissant un cadre complet pour l'intégration de la gestion des risques ESG dans son processus de prise de décision en matière d'investissement à l'égard du

Compartiment. Ces risques sont pris en compte au cours du processus d'investissement. Notant que certaines des entités détenues en phase de démarrage dans lesquelles le Compartiment investit peuvent ne pas disposer de l'ensemble des données pertinentes, ni toujours de données adéquates, le Compartiment s'engage avec les entités détenues à améliorer et à renforcer le processus de collecte des données pertinentes et à mettre en œuvre des audits pour mesurer leur conformité respective aux Caractéristiques Promues.

Le Compartiment ne s'engage pas à effectuer des « investissements durables » au sens de l'Article 2(17) du SFDR et aucun de ses investissements n'est aligné sur le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 concernant l'établissement d'un cadre destiné à faciliter l'investissement durable **(Taxonomie de l'UE)**.

Le Gestionnaire d'Investissement s'engage à prendre en compte les principaux effets négatifs des décisions d'investissement sur les Facteurs de Durabilité. Ces risques sont pris en compte au cours du processus d'investissement. Étant donné que certaines des entités en phase de démarrage dans lesquelles le Compartiment investit peuvent ne pas disposer de toutes les données pertinentes, ni toujours de données adéquates, le Gestionnaire d'Investissement s'efforce de rendre compte de tous les principaux indicateurs de durabilité défavorables obligatoires.

Ces informations doivent être lues avec l'ensemble des autres informations sur le développement durable relatives au Fonds, en particulier avec les informations précontractuelles publiées conformément à l'article 8 du SFDR, détaillant la manière dont les risques liés au développement durable sont pris en compte et leur impact attendu sur les rendements, ainsi que les pratiques mises en œuvre pour mettre en œuvre les Caractéristiques Promues, et la déclaration sur les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, spécifiant les indicateurs utilisés pour évaluer tout impact des décisions d'investissement qui se traduit par un effet négatif sur les facteurs de durabilité.

Aucun indice de référence n'a été désigné pour atteindre les Caractéristiques Promues.

II. Absence d'objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

III. Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment sont **(i)** la sécurité climatique **(ii)** l'utilisation responsable de la conduite des affaires et **(iii)** des chaînes d'approvisionnement transparentes et durables (ensemble, les **Caractéristiques Promues**).

IV. Stratégie d'investissement

(a) la stratégie d'investissement utilisée pour répondre aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier

Le Compartiment investit, directement et indirectement, dans des start-ups développant des Technologies Émergentes et de Rupture (TER) principalement destinées aux marchés commerciaux, qui ont également des

applications potentielles en matière de défense et de sécurité et qui correspondent à une ou plusieurs des TER définies par l'OTAN. Le Compartiment donne la priorité aux investissements dans les start-ups accélérées par l'Accélérateur d'innovation de défense de l'OTAN pour l'Atlantique Nord. Le Compartiment assure une diversité géographique équilibrée de ses investissements dans les pays et régions de ses Alliés Participants.

Dans la mesure du possible, le Compartiment cherche à investir dans des sociétés de portefeuille et des fonds pour lesquels le Gestionnaire d'Investissement détermine en toute bonne foi et en fonction des Facteurs de Durabilité que les cadres et les dirigeants de ces sociétés de portefeuille et de ces fonds promeuvent tout ou partie des Caractéristiques Promues et/ou ont exprimé l'intention et la volonté de consacrer des ressources à la création, à la promotion et à l'amélioration de ces Caractéristiques Promues dans la mesure où elles s'appliquent à l'activité en question.

En ce qui concerne les Caractéristiques Promues, le Compartiment applique, dans la mesure du possible, des critères d'exclusion contraignants. En particulier, le Compartiment n'effectue pas d'investissements dans des activités liées à :

- a) la production, le commerce ou toute autre activité illégale en vertu des lois ou des règlements de la juridiction locale ou de la juridiction dans laquelle les activités de cet investissement ont lieu ;
- b) la production ou la promotion d'alcool, de tabac, de jeux d'argent, de pornographie, de prostitution ou de trafic d'êtres humains ;
- c) la violation des droits de l'Homme, la traite des êtres humains, l'esclavage moderne, la lutte contre la corruption ou le droit du travail ;
- d) la fracturation, les sables bitumineux, l'exploitation du charbon thermique, les sables bitumineux et le forage dans l'Arctique.

Le Compartiment investit dans des sociétés qui respectent les principes d'utilisation responsable de l'OTAN et n'investit pas, directement ni indirectement, dans des sociétés dont l'activité principale est la production ou le commerce d'armes interdites par le droit international, notamment les bombes à sous-munitions, les mines antipersonnel, les armes biologiques, les armes chimiques et les armes nucléaires. Le Compartiment opère conformément au Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (FCE), à la Convention sur les armes à sous-munitions, au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et à la Convention sur l'interdiction des armes biologiques.

En cas de doute sur la conformité d'un investissement avec le Cadre d'Utilisation Responsable, le Responsable de la Durabilité consulte le Comité d'Investissement, le Directeur Juridique et le Responsable de la Conformité. Si le Responsable de la Durabilité, en consultation avec le Directeur Juridique et le Responsable de la Conformité, conclut qu'il est impossible d'empêcher une violation de la convention de société en commandite du Fonds ou du Cadre d'Utilisation Responsable, il en informe sans délai le Comité d'Audit et RSE et le Comité des Risques, qui consultent le Comité d'Investissement sur la marche à suivre appropriée pour s'assurer que le Gestionnaire d'Investissement agit dans le meilleur intérêt du Fonds.

Sous réserve de sa politique d'investissement, le Compartiment peut investir dans des activités liées à l'énergie nucléaire, y compris, notamment, la fusion nucléaire. Compte tenu de la nature sensible des investissements dans le secteur de l'énergie nucléaire, le Gestionnaire d'Investissement s'engage à appliquer un examen approfondi et un audit préalable plus rigoureux à toutes les sociétés détenues potentielles concernées.

Dans le cadre des garde-fous mis en place pour réaliser des investissements dans l'énergie nucléaire, le Gestionnaire d'Investissement évaluera plusieurs facteurs essentiels, notamment :

- a) Évaluation de la viabilité et des risques associés à la construction de toute installation nucléaire : avant tout investissement, la faisabilité du projet, y compris les aspects techniques, financiers et environnementaux, sera examinée. Cette évaluation couvrira également les risques associés à la construction d'installations nucléaires, en mettant l'accent sur les mesures de sécurité, le respect de la réglementation et les incidences potentielles sur l'environnement et les communautés environnantes.
- b) Surveillance continue des risques physiques : le Gestionnaire d'Investissement surveillera en permanence les risques physiques, y compris les incidents liés à l'énergie nucléaire dans la région concernée. Cette évaluation sera réalisée en vue d'identifier et d'atténuer tout risque potentiel pouvant résulter des activités opérationnelles, de préserver la sûreté et la sécurité des installations nucléaires et de minimiser leur impact sur l'environnement et la santé publique.
- c) Garantie d'une faible vulnérabilité aux risques physiques en matière de localisation et d'utilisation des technologies : les facteurs géographiques et climatiques susceptibles d'affecter la sûreté et l'intégrité opérationnelle des installations nucléaires seront également pris en compte pour le choix des sites d'implantation des centrales nucléaires et des technologies à utiliser.
- d) Évaluation du projet de stockage de déchets radioactifs : reconnaissant que les déchets radioactifs posent des problèmes importants en raison de leur longue durée de vie et de la complexité de leur stockage en toute sécurité, le Gestionnaire d'Investissement évaluera les politiques d'élimination des déchets de la société émettrice et leur conformité avec les normes applicables en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
- e) Évaluation de l'origine des matières nucléaires : l'acquisition de matières nucléaires, telles que l'uranium, sera examinée afin de comprendre pleinement les risques associés. Il s'agit notamment d'examiner les incidences environnementales et sociales des activités minières et de veiller à ce que l'extraction et l'utilisation de matières nucléaires n'aient pas d'effets néfastes sur les écosystèmes ou les communautés locales.

Le Gestionnaire d'Investissement peut en outre adopter, si nécessaire, des politiques supplémentaires pour améliorer la sélection de tout investisseur potentiel, en tenant compte de l'équilibre entre leurs mérites financiers et leur contribution globale aux Caractéristiques Promues. D'autres mesures peuvent également être mises en œuvre pour atténuer les risques liés aux investissements dans le secteur de l'énergie nucléaire qui pourraient être contraires aux Caractéristiques Promues.

En outre, le compartiment s'aligne sur les principes directeurs des Hautes Parties contractantes à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (CCAC). Ces principes directeurs affirment que le droit international humanitaire continue de s'appliquer pleinement à tous les systèmes d'armes, y compris au développement et à l'utilisation potentiels de Systèmes d'Armes Létales

Autonomes (SALA), et que la Convention sur certaines armes classiques offre un cadre approprié pour traiter la question des technologies émergentes dans le domaine des SALA.

Le Compartiment agit en outre conformément aux normes internationales suivantes :

- a) Les Principes du Pacte mondial des Nations unies ;
- b) Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des Entreprises multinationales ;
- c) Les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

(b) la politique d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des sociétés détenues, notamment en ce qui concerne les structures de gestion saines, les relations avec les employés, la rémunération du personnel et la conformité fiscale.

Le Compartiment investit dans des entités qui respectent des normes minimales de bonne gouvernance et qui maintiennent ces normes tout au long de la période de détention de l'investissement. Outre l'évaluation initiale des pratiques de gouvernance des entreprises, le Gestionnaire d'Investissement vise à contrôler le respect de ces pratiques tout au long de la période de détention de l'investissement.

Le Compartiment cherche à travailler avec les entreprises détenues pour améliorer continuellement la gouvernance dans l'ensemble de son portefeuille, y compris en identifiant les opportunités d'amélioration de la gouvernance dès la réalisation de l'investissement. Tout au long de la période de détention de l'investissement, les pratiques de bonne gouvernance sont évaluées en termes d'engagement en faveur d'opérations commerciales éthiques, durables et responsables. La bonne gouvernance englobe un large éventail de pratiques, notamment des processus décisionnels transparents, un contrôle efficace du conseil d'administration, le respect des exigences légales et réglementaires, une gestion financière responsable et la protection des droits des actionnaires.

La prise en compte des pratiques de bonne gouvernance s'étend également à l'évaluation de la manière dont une entité détenue s'engage avec ses parties prenantes, y compris ses employés, ses clients, ses fournisseurs et la communauté au sens large, à la fois lorsque l'équipe d'investissement sélectionne l'opportunité d'investissement et sur une base continue lors de l'examen des investissements existants. Les entités détenues qui font preuve d'un engagement fort envers les parties prenantes se révèlent souvent plus résistantes et capables d'une croissance durable.

V. Proportion des investissements

Le Compartiment respecte les exigences de diversification énoncées par la circulaire CSSF 07/309.

En outre, le Compartiment veille à ce que ses investissements directs et indirects soient géographiquement diversifiés dans les pays et régions de ses Alliés Participants. Comme indiqué par le Mémoire, les investissements indirects du Compartiment sont effectués dans des fonds qui : (a) allouent au moins 70 % de leurs investissements, en valeur, à des pays qui sont des Alliés Participants ; et (b) ne ciblent pas d'investissements dans des pays adversaires ou concurrents, et n'ont pas de co-investisseurs dans des fonds de ces pays. En outre, le Gestionnaire d'Investissement cherche à s'assurer que l'exposition du Compartiment à des pays non Alliés par le biais d'investissements indirects est : (i) limitée aux pays partenaires de l'OTAN ; et (ii) ne dépasse pas, au total, 15 % des engagements alloués par le Compartiment aux investissements indirects (étant entendu que ces exigences de diversification en pourcentage s'appliquent à partir du moment où le

Compartiment est entièrement engagé dans les investissements du Compartiment et sont calculées par référence au coût d'acquisition de ces investissements).

VI. Surveillance des caractéristiques environnementales ou sociales

Les considérations relatives au développement durable et les risques qui y sont liés sont intégrés dans le processus de prise de décision du Gestionnaire d'Investissement en ce qui concerne l'exploitation du Compartiment. Le Gestionnaire d'Investissement a mis en œuvre une politique claire visant à intégrer les Caractéristiques Promues dans son processus de prise de décision en matière d'investissement :

Sourcing

Au cours de l'audit préalable, conformément à la stratégie d'investissement du Compartiment, le Responsable de la Durabilité du Gestionnaire d'Investissement et l'équipe d'investissement procèdent à une analyse approfondie afin d'identifier les Facteurs de Durabilité pertinents pour chaque investissement. Les sources d'information peuvent être des rapports sur le développement durable, des recherches indépendantes, des appels d'experts et un engagement direct avec les entités envisagées pour l'investissement.

Chaque décision d'investissement est documentée et comprend une section sur le développement durable dans la note d'investissement. Cette documentation sert à la fois d'enregistrement pour la responsabilité interne et de preuve de l'intégration des Facteurs de Durabilité.

Surveillance

Une fois l'investissement réalisé, un suivi continu est effectué par l'équipe d'investissement, en consultation avec le Responsable de la Durabilité du Gestionnaire d'Investissement, afin de suivre les performances de l'investissement en termes de rendement financier et de Facteurs de Durabilité. Des rapports réguliers sur ces résultats, y compris tout changement dans le profil de durabilité de l'investissement, sont produits. Ces rapports sont utilisés pour éclairer les décisions d'investissement futures et pour communiquer sur l'impact de la stratégie d'investissement du Compartiment.

La politique et le processus d'investissement du Compartiment font l'objet d'un examen régulier afin d'évaluer leur efficacité en matière d'intégration des Facteurs de Durabilité et de réalisation de la stratégie du Compartiment. Cela implique, selon le cas, d'adapter la stratégie, d'affiner le processus d'analyse et d'intégration ou de mettre à jour la documentation pertinente et les pratiques de rapports en réponse à l'évolution des normes de durabilité et aux attentes des investisseurs.

Le Compartiment contrôle, dans la mesure du possible, la réalisation des Caractéristiques Promues sur une base annuelle par le biais de questionnaires réguliers et de discussions avec les entités détenues en sa qualité d'investisseur du Compartiment, et/ou de membre du conseil d'administration et/ou d'observateur du conseil d'administration (selon le cas).

Engagement

Le Gestionnaire d'Investissement, agissant pour le compte du Compartiment, surveille régulièrement ses performances et ses progrès en matière de Facteurs de Durabilité et en rend compte. Le Compartiment

s'engage avec les parties prenantes de manière transparente sur son impact et ses efforts en ce qui concerne les Facteurs de Durabilité. Le Responsable de la Durabilité procède à une évaluation de la matérialité et à une vérification préalable des pratiques de développement durable, des risques liés au climat et de l'ensemble des activités de l'entité détenue. De manière générale, le Responsable de la Durabilité suit et supervise l'évolution des Facteurs de Durabilité et en rend compte à l'équipe de direction.

VII. Méthodologies

Pour mesurer l'atteinte par le Compartiment des Caractéristiques Promues énoncées ci-dessus, le Compartiment mesure les indicateurs suivants (**Facteurs de Durabilité**) au niveau de chaque entité investie (sous réserve des données disponibles) :

1. En ce qui concerne la sécurité climatique :
 - a) les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre et les niveaux d'intensité correspondants ;
 - b) l'empreinte carbone ;
 - c) l'exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles ;
 - d) la part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable ;
 - e) l'intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique ;
 - f) les activités ayant une incidence négative sur les zones sensibles du point de vue de la biodiversité ;
 - g) les niveaux d'émissions dans l'eau (c'est-à-dire les niveaux de polluants ou de contaminants rejetés dans les masses d'eau par l'entité détenue concernée) ;
 - h) le taux de déchets dangereux et de déchets radioactifs ;
 - i) les investissements dans des entreprises qui n'ont pas pris d'initiatives en matière de réduction des émissions de carbone ;
 - j) les investissements dans les entreprises qui n'ont pas de politique de gestion de l'eau ;
2. En ce qui concerne l'utilisation responsable de la conduite des affaires :
 - a) les violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales ;
 - b) l'absence de processus et de mécanismes de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;
 - c) l'exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques) ;
 - d) l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes ;
 - e) la mixité au sein des conseils d'administration ;
 - f) l'absence de mécanisme de traitement des griefs/plaintes concernant les questions relatives aux employés ;
 - g) une protection insuffisante des lanceurs d'alerte ;
3. En ce qui concerne les chaînes d'approvisionnement transparentes et durables :
 - a) l'absence de code de conduite des fournisseurs (c'est-à-dire l'absence, au niveau de l'entité détenue, de tout code de conduite des fournisseurs contre les conditions de travail dangereuses, le travail précaire, le travail des enfants et le travail forcé) ; et

- b) l'absence d'audit préalable en matière de développement durable de la part de l'entité détenue concernant le respect des droits de l'Homme, la lutte contre la corruption et la lutte contre les pots-de-vin.

VIII. Sources et traitement des données

(a) les sources de données utilisées pour atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ;

Les données pertinentes sont fournies directement par les entités détenues. Notant que certaines des entités détenues en phase de démarrage dans lesquelles le Compartiment investit peuvent ne pas disposer de toutes les données pertinentes, ni toujours de données adéquates, le Compartiment s'engage avec les entités détenues à améliorer le processus de collecte des données pertinentes.

(b) les mesures prises pour assurer la qualité des données ;

Le Gestionnaire d'Investissement, en ce qui concerne le Compartiment, a établi des politiques, des normes et des procédures claires pour la gestion des données, y compris les rôles et les responsabilités en matière de qualité des données dans l'ensemble de l'organisation.

(c) la manière dont les données sont traitées ;

Tout au long du processus d'investissement, le Gestionnaire d'Investissement évalue si les données reçues répondent aux Facteurs de Durabilité et crée un document standard pour collecter les données d'une manière harmonisée et cohérente.

(d) la proportion de données estimées.

Certaines données peuvent être difficiles à estimer en ce qui concerne les entreprises en phase de démarrage. Le Gestionnaire d'Investissement s'efforce donc de surveiller en permanence les paramètres de qualité des données et de rendre compte des problèmes, des tendances et des améliorations en matière de qualité des données.

IX. Limites des méthodologies et des données

(a) les limitations éventuelles des méthodologies visées à l'article 24, point g), et des sources de données visées à l'article 24, point h) ;

Les limites les plus importantes des méthodologies appliquées sont les suivantes :

- a) les données ne sont pas toujours disponibles et il se peut que les données doivent être estimées. La disponibilité des données est un problème pour l'ensemble du marché.
- b) une partie des Facteurs de Durabilité est liée à la présence ou à l'absence de politiques spécifiques. La mise en place d'une politique ne signifie pas nécessairement qu'elle est appliquée comme prévu et/ou que le problème qu'elle vise à résoudre est suffisamment

atténué par cette politique. De même, l'absence d'une méthode pertinente ne signifie pas que l'entité détenue ne se conforme pas à d'autres normes équivalentes.

(b) comment ces limitations n'affectent pas la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont respectées.

Les limites décrites dans la section précédente sont bien connues du Gestionnaire d'Investissement et les mesures d'atténuation suivantes ont été mises en place :

- a) le Compartiment s'efforce de recueillir toutes les données nécessaires. Le manque de disponibilité des données est pris en compte dans le processus d'audit préalable et les entités bénéficiaires qui ne peuvent pas fournir de données suffisantes sont évitées dans la mesure du possible et si nécessaire ;
- b) les données des entités faisant l'objet d'un investissement sont évaluées correctement et avec un audit suffisant afin d'atténuer les biais potentiels ;
- c) même si plusieurs Facteurs de Durabilité reflètent l'existence de politiques, la diligence raisonnable effectuée porte sur l'organisation dans son ensemble et sur la mise en œuvre des politiques, afin d'identifier et, dans la mesure du possible, d'éviter de sélectionner des entités détenues qui n'appliquent pas leurs politiques ou qui ont mis en place des politiques inefficaces ; et
- d) même si un certain nombre de Facteurs de Durabilité reflètent le nombre d'évaluations et non les investissements réellement effectués, le Compartiment s'engage, dans la mesure du possible, à investir réellement dans les domaines qu'il prétend promouvoir.

X. Audit préalable

Le Compartiment effectue régulièrement des contrôles, des audits et des rapports sur ses performances et ses progrès en vue de la réalisation des Caractéristiques Promues. Le Compartiment s'engage avec les parties prenantes de manière transparente sur son impact et ses efforts. Le Responsable de la Durabilité procède à une évaluation de l'importance relative et à une vérification préalable des pratiques de développement durable, des risques liés au climat et de l'ensemble des activités commerciales des entités détenues afin d'examiner leur conformité avec les Facteurs de Durabilité. Le Responsable de la Durabilité évalue en outre la contribution de chaque entité détenue à la réalisation des Facteurs de Durabilité et les mesures mises en œuvre dans la pratique pour y parvenir. De manière générale, le Responsable de la Durabilité contrôle et supervise la mise en œuvre des Facteurs de Durabilité et en rend compte à l'équipe de direction. Les départements du Gestionnaire d'Investissement sont chargés d'intégrer les pratiques de développement durable dans leurs activités et de respecter les Facteurs de Durabilité.

Le Compartiment investit conformément aux normes et initiatives internationales et sectorielles. Citons par exemple le Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme (UN GP) et les Principes pour l'investissement responsable. Les sociétés bénéficiaires d'investissements qui ne

respectent pas les principes du Pacte mondial des Nations unies et/ou les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales seront évitées dans la mesure du possible.

XI. Politiques d'engagement

Le Compartiment investit dans des sociétés qui respectent les principes d'utilisation responsable de l'OTAN et n'investit pas, directement ni indirectement, dans des sociétés dont l'activité principale est la production ou le commerce d'armes interdites par le droit international, notamment les bombes à sous-munitions, les mines antipersonnel, les armes biologiques, les armes chimiques et les armes nucléaires. Le Compartiment opère conformément au Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (FCE), à la Convention sur les armes à sous-munitions, au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et à la Convention sur l'interdiction des armes biologiques.

Le Compartiment agit en outre conformément aux normes internationales suivantes :

- a) Les Principes du Pacte mondial des Nations unies ;
- b) Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des Entreprises multinationales ;
- c) Les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

XII. Référence désignée

Aucun indice de référence n'a été désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment. En outre, le Compartiment n'investit pas par référence à un indice et n'a pas l'intention de le faire.